

Décision

Générale

colonial

Décision n° 379 14/04/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 avril 1939

Numéro JO
n° 509 du 30/04/1939

Date du numéro
30 avril 1939

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant de gendarmerie Pontacqg, prendra, à compret du 22 avril 1939, le commandement du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis, en remplacement de l'adjudaut Sajous, bénéficiaire d'un congé administratif, à l'expiration de son séjour colonial. L'adjndant de gendarmerie Pontacq exercera, en outre, les fonctions de commissaire de police, en remplacement de l'adjudant Sajous.